

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU JEUDI 16 décembre 2021

*Présents* : William Mignot, Thierry Faucon, Jean Pierre Croguennec, Christine Duperron-Mignot.

*Absente excusée* : Sylvie Verdun

*Absent* : Claude Taleb

ORDRE DU JOUR

. *Projet sécurisation entrée du Bourg*

. *Point sur les actions*

. *PLUi*

. *Questions diverses*

*Mr Chéradame* : bureau d'étude VIAMAP chargé de présenter le préprojet d'aménagement de l'entrée du bourg depuis le cimetière.

*Mrs Nory et Bocquier*, représentants le Département.

**Aménagement de l'entrée du bourg coté cimetière :**

*William Mignot a souhaité la présence de Jean-Marie Damm et Jean-Claude Le Guen qui ne sont pas membres de la commission et qui seront chargés de suivre les travaux d'aménagement de l'entrée du bourg.*

William Mignot présente le contexte :

L'entrée du bourg coté cimetière se trouve dans un paysage ouvert et n'est marqué par aucun élément ce qui entraîne une vitesse excessive.

L'objectif est la sécurisation des habitants et l'embellissement de l'entrée du bourg entre le cimetière et la mairie.

Il donne la parole à Mr Chéradame pour présenter le projet qu'il a établi à sa demande afin de recueillir l'avis des membres de la commission et lui permettre de poursuivre son étude.

Mr Chéradame confirme qu'aucun élément visuel ne marque l'entrée du bourg et souligne que le cimetière est un élément du patrimoine avec son mur d'enceinte en silex et pierres.

Il présente le projet qui s'inscrit dans la continuité de l'aménagement déjà existant entre la mairie et l'école en conservant le gabarit de la route à partir d'un diaporama.

Le dos d'âne existant est à revoir en agrandissant le plateau (minimum 4m).

Il propose sur la rive nord (coté école) un passage pour les piétons derrière une haie basse (charmilles 0.80 m) et à chaque entrée de maison, des plantes basses (0.25m) sur 1m et un changement de couleur du revêtement de sol. Les plantations doivent être en accord avec le réseau souterrain.

Sur la rive sud, la haie importante manque de verticalité. Il propose de planter des arbres hauts (aulne ou frêne) face à la mairie et avant le parking du cimetière.

Un passage piéton sera implanté avant le cimetière.

L'entrée du bourg sera reculée au niveau du parking du cimetière. Un îlot central large de 1m à 1,50m sera implanté avant le parking par déhanchement sur le fossé après drainage.

Mr Chéradame explique ensuite les contraintes techniques du projet et les matériaux employés :

- . massif drainant sous le revêtement,
- . fonctionnement par percolation,
- . regards réguliers pour le nettoyage,
- . caniveaux à grille si les entrées sont plus basses que la route,
- . réseau dans l'accotement,
- . trottoir en béton désactivé de 12cm sur tranchée drainante,
- . béton balayé pour les entrées chartières,
- . enrobé grenaille sur le passage de la route (rue des Demoiselles).

*Les membres de la commission trouvent le projet très intéressant.*

*Concernant le mur du cimetière Jean Pierre Croguennec demande s'il ne serait pas possible de renforcer les fondations qui sont fragilisées par le curage du fossé. Mr Cheradame pense qu'il est possible de faire un drainage et recouvrir le fossé mais il ne faudrait pas qu'il serve de passage piéton qui pourrait s'avérer dangereux. Il va étudier la question pour faire une proposition.*

William Mignot demande l'avis de Mr Nory du département.

Celui-ci trouve le projet cohérent et ne voit pas de problématique particulière.

Pour le recul du panneau Hauville, il explique qu'il faut faire un arrêté de modification de l'agglomération ce qui implique que l'entretien de cette nouvelle portion de route deviendra à la charge de la commune.

Christine Duperron-Mignot demande quel est le coût du projet et si des subventions sont possibles.

Le coût approximatif est de 250.000€ et plusieurs subventions peuvent être demandées :

- . Subvention amendes de police (fin mars),
- . Subvention assainissement en traverse

Mr Nory signale que l'on peut demander la subvention « assainissement » fin juillet 2022 pour 2023. William Mignot pense que les travaux seront déjà commencés.

Mr Nory explique que si cette subvention est obtenue, la réfection de la chaussée sur tout le projet serait prise en charge par le département. Il faut demander une dérogation pour commencer les travaux avant 2023. Cette subvention peut représenter 40% à hauteur de 100 000€.

William Mignot remercie Mr Chéradame pour l'exposé du projet et Mrs Nory et Bocquier du département pour leurs conseils.

#### **Mobilier de la Mare du grand Nord :**

William Mignot présente 3 devis allant :  
de 700€ à 1 200€ pour une table,  
de 500€ à 800€ pour un banc.

Le cout global serait d'environ 3 000€.

Après discussion, il est décidé de ne pas acheter de table. 2 bancs seront mis coté mare.

Mme Marchalot du parc des Boucles de la Seine est intervenue auprès des employés de la commune pour l'entretien des plantes aquatiques et l'égavage des arbres autour de la mare. Elle interviendra également pour aider à la réalisation de panneaux d'information.

#### **Aire de jeux :**

Le projet de piste de BMX est abandonné.

La piste de jogging va être implantée autour des 3 hectares de l'air de jeu. Elle sera matérialisée par un parcours tondu très ras dans la prairie fleurie. Celle-ci sera fauchée une fois par an.

Il en sera de même pour le parcours santé.

La prairie fleurie ne se fera pas avec le lycée horticole d'Evreux qui s'est désisté. L'entreprise « solution environnement » doit nous faire une proposition.

La convention avec la communauté de communes du Roumois Seine est imminente (source COM COM).

L'action « *un arbre, une naissance* » qui se situe actuellement sur le verger proche de la mare du Grand Nord se prolongera sur l'arborétum en 2022.

#### **Circuit de randonnées :**

Les circuits sont opérationnels, ils ont été balisés.

Les cartes seront mises en ligne sur le site internet de la commune et seront proposées au service touristique de la COM COM qui les intégrera dans leur communication sur le sujet. L'inauguration, avec la Fédération Française de Randonnée aura lieu le 19 février 2022.

#### **Végétalisation du cimetière :**

Après plusieurs contacts sur place avec la chargée de mission du SERPN et une visite de la commission au cimetière d'Infreville, il a été décidé de faire un test sur 300 m2.

Celui-ci a été complété par des plaques de sedum déposées entre les tombes.

En fonction du résultat au printemps, il sera décidé de poursuivre ou non ce type de végétalisation.

Des devis ont été demandés.

#### **PLUI :**

Le PLUI est dans sa phase de collecte des informations.

Le questionnaire papier est cours de diffusion, le même questionnaire en ligne sera proposé sur le site de la commune.

William Mignot avait présenté la veille ce questionnaire aux membres de la commission du PLUI à la COM COM. L'initiative d'appropriation du PLUI par les habitants a été accueilli

favorablement, les maires de Bourg Achard et de St Ouen du Tilleul ont demandé la maquette.

Un premier point sera fait fin janvier 2022.